



-
Le Président

Madame Elisabeth BORNE
Ministre auprès du Ministre de la Transition
écologique et solidaire chargée des Transports
Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Bourges, le 19 janvier 2018

Madame la Ministre,

L'association TGV Grand Centre Auvergne, que je préside depuis maintenant 10 ans, porte le projet de LGV POCL, selon deux objectifs indissociables à nos yeux et aux yeux de 17 millions d'habitants potentiellement concernés, celui de **désaturer la ligne actuelle Paris-Lyon** et celui **d'aménager le territoire** par la grande vitesse notamment au bénéfice des territoires qui ont été jusqu'alors tenus à l'écart du réseau LGV en favorisant **l'aménagement du territoire par un maillage territorial équilibré**.

Comme précisé dans mes courriers du 16 juin et 19 juillet 2017, depuis maintenant 10 ans, nous faisons avancer le projet qui nous a été confié, avec force et détermination.

Toutefois, nous restons toujours dans l'attente de décisions importantes pour l'avenir du projet.

Ainsi, lors de notre assemblée générale annuelle du 15 décembre dernier, les membres de l'association TGV Grand Centre Auvergne, **ont renouvelé leur vote à l'unanimité** des membres présents **en faveur du projet de LGV POCL**, dans son scénario « OUEST », variante « Roanne », en demandant plus particulièrement :

- que le gouvernement, dans le cadre de la Conférence nationale de l'aménagement du territoire et dans le cadre du Conseil d'Orientation des Infrastructures et des Assises de la mobilité, se prononce clairement sur le projet POCL qui concerne 5 Régions, 15 départements, 11 villes moyennes et 17 millions d'habitants qui pour la plupart n'ont pas la grande vitesse ferroviaire et voient le réseau ferroviaire se dégrader résolument depuis ces 15 dernières années, accumulant les retards et l'exaspération des usagers.
- que des engagements soient pris dans le projet de loi sur les mobilités et dans le cadre du Conseil d'Orientation des Infrastructures confirmant le projet POCL dans sa réalisation sur un calendrier précis avec des solutions agrégatives de phasage et des engagements financiers proposant une réflexion sur le financement de la future concession.
- que soit lancée une étude pour l'interconnexion POLT/POCL qui améliorerait la rentabilité socio-économique des 2 lignes pour une meilleure efficacité en terme d'aménagement du territoire
- que des décisions soient prises au 1^{er} trimestre 2018 afin de faire inscrire le projet lors de la prochaine révision du RTET en 2020.

Aussi, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, la motion que les membres de l'Association ont adopté et transmis aux membres de votre Gouvernement et aux responsables des instances ferroviaires nationales.

Enfin, au nom de l'Association et des élus de toutes les collectivités des territoires représentés, nous avons donc l'honneur de vous demander à nouveau de bien vouloir recevoir une délégation de représentants de l'association.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Bien cordialement à vous



Rémy POINTEREAU

Sénateur du Cher

Président de TGV Grand Centre Auvergne

PJ : Motion +

Liste des membres du Conseil d'Administration élus lors de l'AG du 15/12/2017